

Sujet : [INTERNET] Projet hydroélectrique du Goujon

De : > frank.adisson (par Internet) <frank.adisson@orange.fr>

Date : 11/01/2021 09:15

Pour : ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr

Copie à : Jean Eric CARRÉ <carre.chcr@orange.fr>

Bonjour,

Je tiens à m'exprimer dans le cadre de l'enquête publique en cours.

Tout projet hydroélectrique bien mené est bénéfique pour l'environnement au point de vue global, car c'est une énergie non émettrice de gaz à effet de serre, ce qui permet de tendre à respecter les engagements de la France en matière de Climat.

Ce projet du Goujon en particulier entre dans ce cadre, car en plus de ses effets globaux positifs il s'inscrit parfaitement dans son environnement naturel local et à été mené dans le souci de la concertation et de l'intégration au milieu.

Ce torrent est sans enjeux particuliers d'un point de vue piscicole, et surtout le projet est mené en partenariat avec la commune et le fonds OSER, ce qui en fait un gage d'acceptabilité locale.

Espérant ainsi une issue positive,

frank ADISSON